LES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ EN IDENTITOVIGILANCE DU PARCOURS RÉSIDENT EN EHPAD

Structure Régionale d'Appui Grand Est

Identitovigilance Grand Est

Sans oublier

=> la participation active du résident tout au long de son séjour en fonction de ses capacités

=> le signalement des évènements indésirables liés à l'identitovigilance

Pré-admission dans la structure

- Transmission du livret d'accueil précisant la procédure et la liste des pièces d'identité officielles
- Pré-enregistrement des informations administratives et médicales

Admission dans la structure

- Procédure d'accueil administratif / Création du dossier administratif et du dossier de soins
- Procédure d'identitovigilance
- Vérification de l'identité sur documents à haut niveau de confiance
- Confirmation de l'identité recueillie lors de la pré-admission
- Procédure de gestion des doublons
- Sensibilisation de l'ensemble des acteurs par voie d'affichage
- Formation adaptée de chaque acteur sur le recueil d'identité du résident
- Identification des risques associés sur une cartographie

Soins et accompagnements du résident au quotidien

- Vérification de l'identité du résident avec déclinaison de son identité
- Pose d'un bracelet d'identité chez les résidents non communicants *
- Utilisation d'une photographie dans le dossier ou d'un trombinoscope *
- Apposer le nom de l'usager sur la porte de sa chambre
- Règle des 5 B avant l'administration médicamenteuse
- Identification des plateaux repas avec contrôle de cohérence entre l'identité de l'usager et du plateau repas
- Vigilance accrue face à toute modification dans la prise en charge (désinfection spécifique, changement de traitement, préparation du résident avant une intervention ...)



* avec recueil du consentement

Retour dans la structure

- Vérification de la concordance des documents transmis au retour du résident
- S'assurer de la bonne tracabilité des transmissions

Sorties non médicales (vacances, activités)

- Pose d'un bracelet * après vérification de l'identité du résident par le personnel de l'EHPAD
- Préparation du bon trousseau (PM, médicaments, papiers administratifs...) pour le bon usager en vue du transfert
- Vérification de l'identité de l'usager à chaque étape

Transfert vers d'autres structures : services d'imagerie, consultations spécialisées, hospitalisation en urgence ou programmée

- Pose d'un bracelet * après vérification de l'identité du résident par le personnel de l'EHPAD
- Préparation des documents et du dossier en vue du transfert
- Vérification de l'identité de l'usager par le transporteur et de la cohérence des informations avec l'identité déclinée et celle présente sur les supports
- S'assurer de l'accompagnement du transporteur auprès du service destinataire de la prise en charge du bon usager
- Présence d'une copie de la pièce d'identité dans le dossier accompagnant l'usager

© Structure Régionale d'Appui Grand Est - 2025

LES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ EN IDENTITOVIGILANCE DU PARCOURS RÉSIDENT

Structure Régionale d'Appui Grand Est

Identitovigilance Grand Est

Identité Nationale de Santé

ins

Bien identifié·e, bien soigné·e.

C'est quoi l'INS ? à quoi ça sert ?

L'Identité Nationale de Santé
Une identité de référence permettant de garantir la bonne identification du patient

Disposer d'une **INS qualifiée** permet de fiabiliser les échanges d'information

La qualification de l'INS est une **étape cruciale**, qui nécessite de vérifier la concordance entre l'identité numérique et le résident

Pour plus de renseignements



Qu'est-ce qu'une barrière de sécurité en qualité ?

Un système sûr possède une combinaison de trois barrières :

- **Les barrières de prévention :** elles empêchent la survenue de l'erreur et de l'accident
- **Les barrières de récupération :** l'erreur est commise mais récupérée avant d'avoir des conséquences
- **Les barrières d'atténuation :** l'accident est avéré, mais les conséquences sont limitées

© Structure Régionale d'Appui Grand Est - 2025



Comment recueillir l'identité du résident ?

Privilégier un document d'identité à haut niveau de confiance (CNI, passeport)

Interroger le résident avec des questions ouvertes : "pouvez-vous me donner votre date de naissance ?", ...

Le faire participer en lui demandant de vérifier les documents en cas de transfert

Utiliser des outils d'aide à l'identification comme le bracelet notamment pour les résidents non communicants